



MISSION  
JEUNES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



prism'emploi  
PROFESSIONNELS  
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

AKTO  
L'humain au cœur des services



Association régionale  
des Missions Locales  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le 3 septembre 2025, à Marseille

## L'État, l'Association Régionale des Missions Locales, Prism'emploi, AKTO, le FASTT et le FPETT renouvellent leur engagement en faveur de l'emploi des jeunes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Afin d'accélérer l'accompagnement vers l'emploi des jeunes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'État, représenté par la DREETS PACA, l'Association Régionale des Missions Locales (ARML) PACA, AKTO, Prism'emploi PACA, le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire (FPETT) et le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT) ont signé le 29 juillet 2025 un avenant à l'accord-cadre régional pour l'emploi et la qualification des jeunes dans la région, signé le 5 octobre 2022.

### **Renouvellement d'un accord en faveur de l'intégration des jeunes sur le marché du travail, grâce à la mobilisation des entreprises de Travail Temporaire.**

Cet accord constitue la déclinaison en région Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'accord-cadre national renouvelé le 4 février 2025 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, AKTO, le FPETT (Fonds professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire) et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes en insertion professionnelle.

Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire. Initiée en 2014 puis reconduite en 2018, en 2021 et 2025, « Mission Jeunes » s'inscrit dans une volonté de mobiliser les agences d'emploi aux côtés des acteurs régionaux de l'emploi pour améliorer la qualification des jeunes et leur permettre de renforcer leur employabilité. Elle vise à proposer aux jeunes l'accès à des missions d'intérim et à une offre de services d'accompagnement, allant de la levée des freins périphériques à l'emploi, en passant par la mise en relation avec les entreprises et des actions de formation pour développer leurs compétences.

## **Des partenaires complémentaires pour un accompagnement des jeunes sur-mesure**

L'État, l'UNML et Prism'emploi, engagés avec les opérateurs de la branche, AKTO, le FPETT et le FASTT, se mobilisent pour contribuer à la réussite du Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) en les articulant avec Mission Jeunes, la démarche du secteur du travail temporaire. Cette dynamique s'inscrit dans l'objectif de plein emploi qui cible les jeunes et les personnes éloignées de l'emploi.

L'accord signé permet de consolider et sécuriser les parcours d'accès des jeunes à la qualification et à l'emploi dans une logique complémentaire en mobilisant tous les partenaires du territoire et engage les signataires pour une durée de 3 ans.

Concrètement, il s'agit de :

- Renforcer les opportunités d'accès aux jeunes accompagnés par les missions locales à l'emploi durable ;
- Mobiliser les missions d'intérim pour permettre à des jeunes d'accéder à leurs premières expériences professionnelles et d'acquérir des compétences ;
- Renforcer la qualification des jeunes pour répondre aux besoins des entreprises en lien avec les perspectives d'emploi sur les territoires ;
- Assurer la continuité des parcours professionnels en prenant en compte les freins d'accès à l'emploi (logement, mobilité, garde d'enfants, santé, etc.) ;
- Contribuer à la réussite du Contrat d'engagement jeune en l'articulant avec la démarche Mission Jeunes.

## **CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE DES AGENCES D'EMPLOI EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR EN 2024**

- 1 095 agences d'emploi sur le territoire
- 54 789 salariés intérimaires en ETP à fin décembre 2024
- L'évolution de l'emploi intérimaire en PACA est de -7,4 % en mai 2025 par rapport à mai 2024 (source baromètre Prism'emploi).

## **CHIFFRES CLES DES MISSIONS LOCALES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR EN 2024**

- 28 Missions Locales
- 429 points d'accueil des jeunes
- 93 170 jeunes accompagnés dont 23 107 en PACEA
- 34 261 jeunes reçus pour la première fois en 2024
- 1 258 Professionnels travaillent au sein des Missions Locales de la région
- 25 972 entrées en emploi – 9 708 entrées en formation – 4 975 entrées en alternance – 1 519 services civiques –
- 9 316 stages d'immersion en entreprises

**Contacts presse :**

Lili GOSNET – [lili.gosnet@omnicomprgroup.com](mailto:lili.gosnet@omnicomprgroup.com) – 06 77 79 18 89  
Pierre-Yves GALLETY – [akto@tbwa-corporate.com](mailto:akto@tbwa-corporate.com) – 06 42 98 71 47  
Steve LEGROS – [steve.legros@fastt.org](mailto:steve.legros@fastt.org) – 06 19 73 13 15  
Justine ICARD – [justine.icard@fpett.fr](mailto:justine.icard@fpett.fr) – 07 89 08 02 59  
Martin DAVY – [mdavy@armlsud.com](mailto:mdavy@armlsud.com) – 06 37 43 72 51  
Chantal GUENOLE – [dreets-paca.communication@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-paca.communication@dreets.gouv.fr) – 07 64 77 13 65

**À propos de la DREETS Provence-Alpes-Côte-d'Azur**

La DREETS, direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Provence -Alpes-Côte d'Azur assure le pilotage, l'animation et la coordination régionale des politiques publiques qui lui sont confiées et qui sont mises en œuvre par les directions départementales (6 DDETS /DDETSPP). Elle porte un ensemble de missions en matière de soutien à la compétitivité des entreprises, de développement de l'activité et de l'emploi, d'accompagnement des mutations économiques, de politique du travail, d'inspection du travail, de concurrence, de consommation et de répression des fraudes, mais également d'insertion sociale et professionnelle, pour accompagner les personnes en difficulté de l'hébergement d'urgence à l'insertion par l'activité économique jusqu'à l'emploi, de prévention et de lutte contre les exclusions, de protection des personnes vulnérables mais aussi d'intégration.

<https://paca.dreets.gouv.fr/>

**À propos de Prism'emploi :**

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire. [www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu) - [LinkedIn Prism'emploi](#)

**À propos d'AKTO :**

AKTO est l'opérateur de compétences des branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 21 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (dans l'hexagone et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle. AKTO accompagne 394 000 entreprises, parmi lesquelles 88 % de TPE et 6 Millions de salariés. En 2024, 149 000 nouveaux alternants ont été accompagnés, plus de 566 000 salariés ont bénéficié d'une formation et 12 000 demandeurs d'emploi ont suivi un parcours de formation en lien avec un métier clé dans le cadre de la Préparation opérationnelle à l'emploi collective. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire dans l'hexagone et Outre-mer dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon. [www.akto.fr](http://www.akto.fr) - [LinkedIn](#)

**À propos de l'Association régionale des Missions Locales Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur :**

L'association Régionale des Missions Locales (ARDML) Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a vu le jour en 2000. Elle coordonne, anime et accompagne le réseau des Missions Locales de la région dans le déploiement des politiques publiques de l'Emploi. Elle élabore et pilote le Programme d'Animation régionale aux côtés de l'Etat et de la Région. Elle assure une fonction d'appui technique, de conseil et d'ingénierie auprès des Missions Locales.

Dans les 6 départements de la Région, on compte 28 Missions Locales pour 429 lieux d'accueil. 1 258 salariés aux compétences techniques et aux connaissances sociales variées accompagnent les Jeunes vers l'emploi, en co-construisant des parcours d'insertion sur mesure, en partenariat avec les Entreprises, pour répondre à la fois aux besoins et attentes des Jeunes et des employeurs.

**À propos du FPETT :**

Le FPETT, opérateur paritaire de la branche du travail temporaire intervient pour l'accompagnement des parcours professionnels, la formation et l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emploi en recherche d'insertion dans la branche.

Il mobilise les moyens développés par la branche pour financer les parcours de formation et mettre en œuvre les ingénieries innovantes qu'elle conçoit. [www.fpett.fr](http://www.fpett.fr)

**À propos du FASTT :**

Association paritaire créée en 1992, le FASTT conçoit et met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services et des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle.

Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires.

Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, ainsi que le régime de la prévoyance. [www.fastt.org](http://www.fastt.org)